



Paris, le 17 mars 2023

## **Jusqu'au retrait, aucun spectacle ne doit jouer !**

Pour la 11<sup>ème</sup> fois depuis qu'Elisabeth Borne a été nommée Première ministre, Emmanuel Macron a fait le choix de la lâcheté en ayant recours à l'article 49.3 de la Constitution, qui permet de court-circuiter la représentation nationale en évitant un vote à l'Assemblée nationale. C'est une véritable gifle qui est ainsi donnée à la formidable mobilisation qui existe contre ce projet depuis le 19 janvier.

Cette mobilisation, nous pouvons d'ores et déjà la qualifier d'historique dans le secteur du spectacle vivant et de l'événementiel. Depuis le 19 janvier, la liste des structures\* à rejoindre la lutte augmente avec à chaque journée nationale intersyndicale plusieurs centaines de salarié·e·s du spectacle vivant en grève, qui ont ainsi répondu présent·e·s aux appels du Synptac-CGT.

Le temps est venu de durcir le ton. Tant que le projet de réforme des retraites ne sera pas retiré, aucun spectacle ne jouera ! Emboîtons le pas à nos collègues et camarades de la MC2 : (Grenoble) et de l'Opéra national de Lyon, qui, réuni·e·s en Assemblée générale, viennent de voter le blocage des spectacles ce week-end.

Personnels techniques, administratifs et d'accueil, permanent·e·s comme intermittent·e·s, restons uni·e·s dans la lutte contre la réforme des retraites ! Jusqu'au retrait !

*\*Le Quai, CDN d'Angers ; Circa, pôle national cirque (Auch) ; Comédie de Béthune ; Scène nationale de Bourg-en-Bresse ; Maison de la Culture de Bourges ; Le Moulin, SMAC du Jura (Brainans) ; L'Empreinte, scène nationale de Brive-Tulle ; Comédie de Caen ; ERACM (Cannes, Marseille) ; Orchestre des Pays de Savoie (Chambéry) ; CNAC (Châlons-en-Champagne) ; Théâtre de Châtillon-Clamart ; Théâtre Dijon Bourgogne CDN ; Théâtre en Dracénie (Draguignan) ; Compagnie des Jolies Mômes (Epinal) ; MC2: (Grenoble) ; Le Volcan (Le Havre) ; Théâtre du Nord (Lille) ; Opéra national de Lyon ; Malakoff Scène nationale théâtre 71 ; Théâtre Massalia (Marseille) ; ISTS (Marseille, Avignon) ; L'Hexagone (Meylan) ; MA scène nationale (Montbéliard) ; Théâtre des 13 Vents (Montpellier) ; Théâtre de la Manufacture (Nancy) ; Scène nationale de Narbonne ; Ferme du Buisson (Noisiel) ; Maison des métallos (Paris) ; Théâtre de l'Athénée Louis Juvet (Paris) ; Théâtre national de l'Opéra-Comique (Paris) ; Théâtre national de l'Odéon (Paris) ; Opéra national de Paris ; Théâtre des Champs Elysées (Paris) ; Philharmonie de Paris ; Espace Pluriel (Pau) ; TAP Théâtre Auditorium de Poitiers ; Les Gesticuleurs (groupement d'employeurs, Redon) ; L'Armada Productions (Rennes) ; TNB (Rennes) ; Le Triangle – cité de la danse (Rennes) ; CDN Normandie Rouen ; Comédie de Saint-Etienne ; cinéma Jacques Tati de la Scène nationale de Saint-Nazaire ; Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Comédie de Valence ; Cité de la Voix (Vézelay, Besançon) ; TNP (Villeurbanne)*

Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles - CGT  
(Branche technique, administrative et d'accueil du spectacle vivant)

Siège social : Bourse du Travail – 3 rue du Château d'Eau – 75010 PARIS – Tél : 01.42.08.79.03

Courriel : [synptac@synptac-cgt.com](mailto:synptac@synptac-cgt.com) – Site : [www.synptac-cgt.com](http://www.synptac-cgt.com) – Facebook : [SynptacCgt](https://www.facebook.com/SynptacCgt) – Twitter : [@synptac](https://twitter.com/synptac)